

Séance du 12 avril 2023

Nombre de conseillers	
en exercice :	33
Présents :	26
Absent :	1
Procurations :	6
Votants :	32

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le douze avril deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le quatre avril deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Gulistan DINCEL, Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIE, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLE, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Jean-Luc PAULAT, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA (arrivée à 20h.), Benjamin GOURDON, Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Liliane MONTJAUX, Amar GUENDOUZI, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Philippe ABINAL (parti à 19h32 pouvoir à Jean-Philippe KEROSLIAN), Fabienne VERNHES (pouvoir à Marie-Noëlle TAUZIN), Hakim GACEM (pouvoir à Catherine COUFFIN), Virginie SEXTO (pouvoir à Christian MAZUC), Rachida EL HAOUARI (pouvoir à Christine LATAPIE), Mathieu GINESTET (pouvoir à Elisabeth GUIANCE)

Absent excusé : Amar GUENDOUZI

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

DG/55-2023**Adhésion au groupement de commandes – Contrôle, maintenance et
entretien des poteaux incendie**

Ce dossier a reçu un avis majoritairement favorable après examen des commissions en date du 3 avril 2023 (pour : 19 ; contre : 0 ; abstentions : 4).

CONSIDERANT que la Ville d'Onet-le-Château a pour responsabilité de mettre à disposition les installations de poteaux incendie implantés sur son territoire, et de procéder à leur entretien.

ENTENDU que le Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable (SMAEP) de Montbazens-Rignac quant à lui est un organisme maître d'ouvrage dans le domaine de l'eau potable, qu'il décide de la gestion et des investissements, qu'il est propriétaire des infrastructures (réseaux d'eau, réservoir, usine de traitement...), qu'il réalise les travaux et veille à la mise en œuvre de la réglementation pour le compte des collectivités adhérentes.

ENTENDU que le SMAEP a également pour objectif de recueillir et mettre à jour les données relatives à ces hydrants, d'appréhender les mesures effectuées (pression, débits...) qui constituent des données intéressantes dans le suivi du bon fonctionnement du réseau d'eau potable.

CONSIDERANT que dans ce cadre, le SMAEP de Montbazens-Rignac organise et coordonne un groupement de commandes portant sur le contrôle, la maintenance et l'entretien des poteaux incendie.

CONSIDERANT qu'afin de permettre la notification du prochain marché, il s'agit aujourd'hui d'approuver :

- l'adhésion au groupement de commande pour le contrôle, la maintenance et l'entretien des poteaux incendie,
- que le SMAEP de Montbazens-Rignac soit le coordonnateur du groupement en qualité de pouvoir adjudicateur au sens du code de la commande publique.

ENTENDU que chaque membre du groupement demeure responsable, une fois le marché attribué, de procéder au suivi de l'exécution, la liquidation du marché et la gestion des contentieux éventuels.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- approuve l'adhésion au groupement de commandes du SMAEP de Montbazens-Rignac concernant le contrôle, la maintenance et l'entretien des poteaux incendie,
- approuve que le SMAEP de Montbazens-Rignac soit le coordonnateur du groupement en qualité de pouvoir adjudicateur au sens du code de la commande publique,
- autorise le Président du SMAEP de Montbazens-Rignac en sa qualité de coordonnateur, à signer les actes subséquents dans laquelle la Ville d'Onet-le-Château sera partie prenante,
- approuve la convention de groupement de commandes telle qu'annexée à la présente délibération et transmise à l'ensemble des membres du conseil municipal,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KEROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **17 AVR. 2023**

Et de la publication le : **17 AVR. 2023**